

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE LE 29 JUIN 2022 À 18 H 30 AU CENTRE ADMINISTRATIF SIS AU 310, RUE DE L'ÉGLISE, DONNACONA ET PRÉSIDIÉE PAR MADAME ISABELLE PAQUET, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame, Isabelle Paquet, membre parent, district 1
Madame, Marie-Ève Germain, membre parent, district 2
Madame Mélanie Deslauriers, membre parent, district 3
Madame Cathy Boily, membre parent, district 5

Madame Marie-Philippe Trépanier-Doré, membre de la communauté, profil 1
Madame Myriam Paquet, membre de la communauté, profil 3
Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 4
Monsieur Vincent Lévesque-Dostie, membre de la communauté, profil 5

Monsieur Jacques Moffette, directeur des services éducatifs, Centre de services scolaire de Portneuf
Madame Stéphanie Dixon, enseignante
Madame Marilyn Bernard, professionnelle non enseignante
Madame Marie-Josée Lépine, personnel de soutien

MEMBRES ABSENTS

Madame, Jennifer Petitclerc-Pagé, membre parent, district 4
Monsieur Arnold Lynds, membre de la communauté, profil 2
Madame Danielle Vallée, directrice d'établissement

SONT INVITÉS :

Madame Marie-Claude Tardif, directrice générale
Madame Monique Delisle, secrétaire générale par intérim
Madame Guylaine Allard, directrice des Services des ressources financières et du transport scolaire
Monsieur Éric Bard, directeur du Service des ressources humaines
Madame Marie-Claude Gignac, à titre d'observatrice dans le cadre de son intérim au secrétariat général
Madame Céline Morasse, directrice des services éducatifs complémentaires
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 30 sous la vice-présidence de madame Isabelle Paquet. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et valablement ouverte.

2. REMPLACEMENT TEMPORAIRE DE LA PRÉSIDENTE

En l'absence temporaire de la présidente, Madame Jennifer Petitclerc Pagé, les membres sont informés du remplacement par la vice-présidente, Madame Isabelle Paquet.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La vice-présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Aucune demande n'est faite en ce sens.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La vice-présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie du procès-verbal de la rencontre du 25 mai 2022.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

D'ADOPTER le procès-verbal du 25 mai 2022, tel que présenté;

DISPENSER la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE

Aucune question.

7. LUMIÈRE SUR NOS FIERTÉS

Madame Marie-Claude Tardif, directrice générale, fait un retour sur la soirée reconnaissance qui s'est déroulée le 2 juin 2022 à l'école secondaire de Donnacona. Quelques clichés de cette belle soirée, de même que des témoignages d'appréciation sont présentés aux membres.

8. BILAN DU COMITÉ CERÉ

Monsieur Jacques Moffette, directeur des services éducatifs, présente le bilan du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) en spécifiant le principal mandat qui est d'élaborer et de proposer au centre de services scolaire le plan d'engagement vers la réussite. Les administrateurs se déclarent très satisfaits des explications reçues. Il est mentionné que ce genre de mise en contexte serait très pertinente avant de lancer les différentes consultations dans les mois à venir.

9. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La présidente du comité de vérification, madame Marilyn Bernard, dresse les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 27 juin 2022.

10. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

À la suite de la présentation du rapport de la présidente du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Rapport du plan de surveillance de gestion des risques en matière de corruption et de collusion

- ATTENDU** les modifications apportées à la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1, LCOP);
- ATTENDU** la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus contractuelle adoptée par le Secrétariat du Conseil du trésor;
- ATTENDU QUE** la reddition de compte du plan de gestion des risques de corruption et de collusion s'inscrit dans le cadre d'un Rapport du plan de surveillance de gestion des risques approuvé annuellement par le conseil d'administration,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER ET DE

TRANSMETTRE au Secrétariat du Conseil du trésor le Rapport du plan de surveillance de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion

contractuelle du CSSP et de déposer ledit document, au répertoire, sous la cote CA100/21-22.

Aliénation d'un terrain sur le boulevard Gaudreau à Donnacona

- ATTENDU QUE** lors de la réunion extraordinaire du conseil d'administration du 3 mai 2022, le conseil d'administration a appuyé le projet de garderie subventionnée initiée par le promoteur de la garderie des Matelots ;
- ATTENDU QUE** le conseil d'administration a mandaté la direction générale et le directeur des ressources matérielles de procéder aux démarches d'autorisation nécessaires afin d'aliéner de gré à gré ledit terrain, et ce, conditionnellement à l'acceptation du projet du promoteur de garderie subventionnée par le ministère de la Famille ;
- ATTENDU QUE** les terrains ciblés ont été évalués par la firme DeRico Experts-Conseils en tenant compte de la demande du conseil d'administration relative à la meilleure classe d'usage de ces terrains, soit l'éducation et la garde d'enfants puisque cet usage est en cohérence avec notre mission éducative;
- ATTENDU QUE** l'évaluation a été réalisée pour un emplacement voué exclusivement à un usage de garderie;
- ATTENDU QUE** le centre de services scolaires souhaite protéger les espaces de zones humides sur ces terrains et les exclure de la possible vente;
- ATTENDU QUE** la ville de Donnacona s'est engagée à assumer les coûts pour la création d'un nouveau lot qui sera créé sur une partie des lots 3 508 439 et 3 508 440 et qui exclut ces zones humides,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

DE RECOMMANDER l'aliénation de gré à gré du terrain reloti tel que proposé sur le plan nommé « *Terrain CSS Portneuf Boul Gaudreau projet lot reloti* » situé sur le boulevard Gaudreau à Donnacona, avec le promoteur de la garderie des Matelots, pour la somme de 300 000,00 \$, et ce, conditionnellement à l'acceptation du projet par le ministère de la Famille et à l'obtention de l'autorisation à aliéner le terrain de la part du ministre de l'Éducation.

D'AUTORISER la directrice générale, madame Marie-Claude Tardif, et le directeur du service des ressources matérielles, monsieur Frédéric Pagé à signer tout document et à poser tout geste dans l'exécution de l'aliénation du terrain afin de donner plein effet à la présente résolution, le cas échéant.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

La présidente du comité des ressources humaines, madame Myriam Paquet, fait un retour sur la rencontre du comité qui s'est tenue le 22 juin 2022. Il y était question, entre autres, du bilan annuel de la direction

générale. Cette dernière communique aux administrateurs les grands objectifs qui ont été travaillés cette année. Les membres sont satisfaits du travail accompli par l'équipe.

12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

La présidente du comité de gouvernance et d'éthique, madame Élisabeth Pagé, dresse les faits saillants des dossiers étudiés par le comité le 29 juin 2022.

13. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

À la suite de la présentation du rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Formation du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

ATTENDU l'article 26 au chapitre III relatif à la procédure d'examen, d'enquête et sanctions inclus dans l'arrêté ministériel 2022-001;

ATTENDU QUE les trois candidats appartiennent aux trois catégories visées par le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

DE NOMMER :

- Mme Christine Mc Elligott, ancienne commissaire-parent;
- M. Dave Rochette, détenant une expérience en matière d'éthique et de déontologie;
- M. Jean-Pierre Soucy, détenant une expérience en éducation.

pour constituer le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie du Centre de services scolaire de Portneuf, et ce, pour un mandat d'une durée de 3 ans .

14. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Dépôt d'une lettre du ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, au sujet de la nomination du Protecteur national de l'élève.

15. AUTRES SUJETS

15.1. Suivi - Demande de construction d'école secondaire à Pont-Rouge

Madame Marie-Claude Tardif effectue un suivi quant à la demande de construction d'école secondaire à Pont-Rouge.

15.2. Suivi aux demandes de construction de gymnases-doubles

Madame Marie-Claude Tardif effectue un suivi quant aux demandes de construction de gymnases doubles en mentionnant la réponse positive du ministère pour la demande de l'école secondaire de Saint-Marc. Elle explique les raisons possibles du refus du projet déposé par l'école secondaire Louis-Jobin.

Remerciements aux administrateurs de la part de la direction générale. Remerciements spéciaux à Mmes Marie-Josée Lépine et Cathy Boily dont les mandats se terminent au 30 juin. Remerciements spéciaux à Mme Monique Delisle pour son intérim au secrétariat général depuis plus d'un an et demi.

16. PROCHAINE RENCONTRE

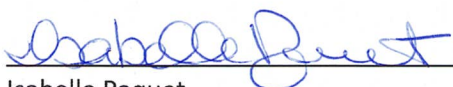
La prochaine séance est prévue le 24 août 2022.

17. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35.

18. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



Isabelle Paquet
Vice-présidente du conseil d'administration



Monique Delisle
Secrétaire générale par intérim